

quelquefois les seins se gonflent; il survient de la pesanteur dans le bassin, des douleurs très vives dans la matrice, et dans les régions inguinale, hypogastrique et lombaire. A une époque plus ou moins avancée, la malade, en proie à des souffrances, à des pertes abondantes et à des douleurs aussi vives que celles qui accompagnent un véritable accouchement, rend une masse plus ou moins considérable de vésicules hydatiques qui s'échappent tout d'un coup ou en plusieurs fois avec ou sans traces de fœtus. Le produit de cette sorte de parturition constitue ce qu'on appelle, une môle hydatique ou une hydropisie de même nature ou vésiculeuse, *hydrometra hydatica*, *vel vesicularis*.

L'espèce de grossesse qui résulte de la présence des hydatides pédiculées dans l'utérus, ne se prolonge pas ordinairement au-delà du sixième ou du septième mois; cependant on a vu l'expulsion des vésicules hydatiques n'avoir lieu qu'après le quatorzième. Pour faciliter leur sortie, on est souvent obligé de faire des injections d'eau salée et vinaigrée et quelquefois d'introduire la main dans la cavité utérine pour dilacérer la poche. Après cette sorte d'accouchement, les malades éprouvent ordinairement tous les phénomènes consécutifs d'une parturition ordinaire, tels que l'écoulement des lochies, la fièvre de lait, le gonflement des mamelles, la métrite-péritonite, etc.

Lorsque l'évacuation des grappes hydatiques se fait attendre trop long-temps, les femmes, qui maigrissent alors rapidement, sont sujettes à des syncopes et à des hémorrhagies utérines fréquentes, et quelquefois il vient se joindre à ces divers accidents l'œdème des membres abdominaux, la bouffissure de la face, la fièvre hectique, le marasme et la mort.

Si les hydatides placentaires en grappe accompagnées ou non d'un fœtus ne se développent jamais que dans les conditions de la maternité, la formation des véritables acéphalocystes dans l'utérus, peut se concilier avec la virginité, et les hydatides proprement dites peuvent prendre naissance dans cet organe, comme dans toute autre partie du corps. Le célèbre *Percy* a rapporté une observation qui lève tous les doutes à cet égard et dans laquelle on voit qu'il parvint, par des preuves irrécusables, à sauver l'honneur d'une chanoinesse de 26 ans injustement soupçonnée.

Nous ajouterons que l'expulsion des acéphalocystes est le seul signe pathognomonique de leur présence dans la cavité utérine. Lorsque la matrice est revenue sur elle-même, la malade doit être traitée comme dans un accouchement normal; enfin quand tous les symptômes d'irritation ont disparu, on prescrit les amers, les toniques, les préparations martiales à l'intérieur, conjointement avec les fric-

tions sur la peau et les fumigations aromatiques dirigées vers les organes génitaux, dans le but de rétablir la constitution et de prévenir un nouveau développement d'hydatides.

Celles qui sont sans pédicule ni ongles et qu'on n'observe que dans certains cas d'hydropisie utérine ou ovarique, n'exigent d'autre traitement que celui de ces affections. Elles ont également les mêmes signes; car on ne s'aperçoit de leur présence que parce qu'elles s'échappent avec le liquide et en empêchent le libre écoulement, lorsqu'on s'est décidé à pratiquer la ponction. Les hydatides à ongles qui sont les plus rares, et qui se manifestent dans le vagin ou sur le col utérin, occasionnent peu d'accidents. Quand on les découvre au moyen du spéculum, il suffit de les détacher et de prévenir leur retour par des soins de propreté et surtout par des injections vaginales faites avec des eaux sulfureuses ou avec une décoction légère d'écorce de chêne ou de racine de grenadier.

Comme le mode de développement et la reproduction des hydatides est encore tout-à-fait inconnue, nous croyons pouvoir nous dispenser de rappeler ici les opinions émises à ce sujet par *Ruisch*, *Albinus*, *Morgagni*, *Boërhaave*, *Vallisneri*, *Morand*, *Pallas*, *Reuss*, *Baer*, *Percy*, *Bremser*, *Désormeaux*, *Bichat*, *Laennec*, *Sæmmering*, MM. *Hipp. Cloquet*, *Breschet*, *Cruveilhier*, *Andral*, *Velpéau*,

*Raspail*, et plusieurs autres auteurs qu'il est inutile de citer.

DES CONCRÉTIONS CALCULEUSES DE LA MATRICE  
ET DES AUTRES ORGANES GÉNITAUX,

D'après un grand nombre d'observations il n'y a aucun doute qu'il peut se former des concrétions calculeuses dans la cavité de l'utérus. *Hippocrate* (1), parle d'une servante de *Dyseris* de Larisse qui à l'âge de soixante ans fut saisie de douleurs aussi vives que celles de l'accouchement et rendit une pierre de la grosseur d'un *peson*. *Aetius* (2) fait également mention des calculs utérins, et conseille d'en faire l'extraction en incisant les lèvres du col avec un scalpel.

La plupart des observations authentiques publiées par les auteurs des siècles derniers, ont été réunies par *Louis* dans un mémoire inséré parmi ceux de l'Académie de chirurgie. On y voit qu'une fille de soixante ans porta dans l'utérus sans être trop incommodée, une pierre ayant le volume d'un œuf de poule, et offrant neuf gros et demi de pesanteur. Une autre femme était affectée d'un calcul qui ne pesait que quatre onces, et qui aurait dû peser une livre selon *Louis*, si la matrice eût été moins

(1) De morb. popul. lib. V. sect. 12.

(2) Tetrabl. IV. serm. 4. cap. 98.